



SUJET : HOPITAL VISITE MEDICALE MEDICAMENT PARLEMENT

Hôpital: les spécialistes sceptiques vis-à-vis de la réforme de la visite médicale, selon une étude de l'Aqim

PARIS, 11 octobre 2011 (APM) - Les spécialistes hospitaliers semblent peu convaincus du réel impact d'une visite médicale "collective" au sein des établissements de santé, selon une enquête réalisée en septembre par l'Association qualité et information médicale (Aqim).

Pour cette étude, l'Aqim a interrogé 485 spécialistes hospitaliers entre le 19 et le 26 septembre, par internet, à propos de leur perception de la réforme.

La mise en place d'une visite médicale "collective" à l'hôpital a été votée fin septembre par les députés dans le cadre du projet de loi sur le renforcement de la sécurité sanitaire du médicament et des produits de santé (cf APM COOIT007).

Le texte sera discuté au Sénat les mercredi 26 et jeudi 27 octobre.

Selon le texte voté à l'Assemblée nationale, cette réforme devrait prendre dans un premier temps la forme d'une expérimentation de deux ans maximum, rappelle-t-on.

D'après l'enquête de l'Aqim, 65% des spécialistes interrogés ont estimé que la mise en place d'une visite médicale qui ferait face à un collège de médecins et l'interdiction des rencontres individuelles n'auraient aucun impact sur les prescriptions.

Ils ne sont que 38% à considérer que cela pourrait limiter la "pression marketing" du laboratoire par l'intermédiaire du visiteur médical.

Leur avis est partagé à propos de l'impact attendu de cette réforme sur l'information délivrée par les laboratoires.

Ainsi, 37% d'entre eux s'attendent à ce que la visite médicale "collective" n'ait que peu d'influence sur l'information délivrée par les laboratoires, 30% pensant au contraire qu'elle sera modifiée de manière "sensible".

Ils jugent en outre à 91% que la modification des relations entre visiteurs hospitaliers et professionnels de santé ne conduira pas à une diminution des prescriptions hors autorisation de mise sur le marché (AMM) ni à une baisse du nombre des prescriptions (96%).

Une partie des praticiens interrogés affichent une certaine défiance envers le principe d'une visite médicale reçue de manière collégiale, 31% d'entre eux affirmant qu'ils continueront à recevoir les VM de manière individuelle.

Un peu plus de la moitié des médecins hospitaliers (51%) ont indiqué qu'ils se conformeraient à cette nouvelle règle, soit "avec regret" (31%), soit "avec

soulagement" (20%).

D'AUTRES LIENS AVEC LES LABORATOIRES

L'étude apporte également un éclairage sur les relations actuelles des praticiens hospitaliers et les laboratoires, que ce soit avec les visiteurs médicaux ou les autres représentants des firmes.

Les spécialistes hospitaliers, qui déclarent à 97% recevoir des visiteurs médicaux dans le cadre de leur exercice, le font en moyenne 6,6 fois par mois, leur consacrant à chaque fois 13,1 minutes.

Dans une très grande majorité (83%), ils indiquent avoir des relations directes avec d'autres représentants des laboratoires.

Parmi ces praticiens, 81% sont en contact avec les services en charge des congrès, 64% avec la direction médicale, 50% avec des attachés de recherche clinique, 33% avec l'encadrement de la VM, 32% avec le service documentation ou la direction marketing et enfin 15% avec la direction générale des laboratoires.

Les spécialistes hospitaliers ont également rapporté que la majeure partie de leur temps de relation avec des représentants des laboratoires était consacrée aux VM (67%).

L'étude pointe par ailleurs que 75% des praticiens interrogés n'ont pas connaissance d'une discussion au sein de leur établissement sur l'application des nouvelles règles régissant la VM à l'hôpital.

Pour les autres, 22% ont connaissance de discussions informelles et 3% seulement de discussions formelles.

Ces discussions, qu'elles soient formelles ou informelles, impliquent principalement un autre médecin du service (68%), le chef du service (61%), et dans une bien moindre proportion le président de la commission médicale d'établissement (CME, 16%) ou le directeur de l'hôpital (10%).

cm/ab/APM polsan
redaction@apmnews.com

CMOJA006 11/10/2011 17:15 VIP ACTU

©1989-2011 APM International.